



Le 31 mars 2003

Monsieur André Harvey
Président
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

En ma qualité de ministre de l'Environnement et en vertu des pouvoirs que me confère l'article 39 de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel (2002, c. 74), je confie au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une consultation du public sur l'aire protégée projetée des Monts Groulx et sur l'aire protégée projetée de l'Île René Levasseur situées dans la province naturelle des Laurentides centrales (D).

Le mandat du Bureau devra débuter le 11 avril 2003.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

André Boisclair